



Démarches à suivre pour ajout de prénom

Par **Ambre06**, le **04/01/2024** à **15:44**

Bonjour,

Le 04/01/24, je viens de découvrir que je peux changer mon prénom.

En effet, en 2013 le JAF du TGI de Meaux a admis ma volonté de le changer.

Entre temps j'ai changé d'avis car je souhaite conserver les deux prénoms en mettant celui de mes parents en second et celui que j'ai choisi en premier.

La préfecture des Alpes Maritimes étant injoignable, j'ai appelé la commune de ma ville qui m'a dit de me rapprocher de ma commune de naissance pour avoir un état civil.

Admettons que le nouveau prénom a été pris en compte...puis-je faire une demande écrite pour ajouter le prénom d'origine ou Dois-je refaire une démarche auprès d'un autre Tribunal (car là je vis à Nice) ?

Je dois renouveler ma carte d'identité. C'est donc important que je puisse savoir où j'en suis et ce que je peux faire.

Merci d'avance pour vos réponses.

Bonne Année 2024 !